

DEMANDE D'AMENAGEMENTS DES EPREUVES EXAMENS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE, BAC  
GENERAL TE TECHNOLOGIQUE, BTS  
Formulaire à joindre au dossier

SESSION 2020

*A remplir par le candidat ou son représentant légal*

**Cette demande doit être formulée au plus tard le 29 novembre 2019,  
sauf dans le cas où le handicap est révélé après cette échéance**

Nom et prénom du candidat : ..... né(e) le ...../...../.....

Scolarisé       Individuel       Inscrit au CNED

Nom et adresse du candidat ou de son représentant légal : .....

Adresse électronique : .....@.....

N° de téléphone de la personne responsable ou du candidat (si majeur) : .....

Etablissement fréquenté : .....

Classe : ..... Série ou spécialité : .....

Un PPS a-t-il été mis en place ? (*joindre le document le cas échéant*) .....  oui       non

Un PAI a-t-il été mis en place ? (*joindre le document le cas échéant*).....  oui       non

Un PAP a-t-il été mis en place ? (*joindre le document le cas échéant*) .....  oui       non

Le candidat a-t-il déjà bénéficié d'aménagements d'épreuves d'examen ou concours ?  oui       non

Pour quel examen ou concours : .....

Pour quelle année scolaire : ...../.....

Quels aménagements ? (*Joindre la photocopie de la décision de l'autorité administrative*)

Je, soussigné(e).....sollicite,

**soit (1 ou 2)**

1/  La reconduction à l'identique des aménagements autorisés à la session précédente **car j'ai eu une décision pour un CAP/BEP ou pour les épreuves du bac sur laquelle figurait la mention « Les aménagements accordés au titre de la session 2019 sont valables pour l'ensemble de votre cursus », - **Joindre, dans ce cas, OBLIGATOIREMENT cette décision.****

2/  Les aménagements suivants, pour une première demande ou pour une modification de la décision antérieure (aménagement complémentaire), **préciser obligatoirement** :

**Joindre les informations médicales nécessaires à l'évaluation de la situation – sous pli confidentiel - comme indiqué dans la note d'information → Dossier complet à remettre au chef d'établissement.**

L'étalement du passage de l'examen sur plusieurs sessions (*préciser les modalités d'étalement souhaitées*)

La conservation des notes obtenues à chaque session (mesure réservée aux candidats ayant échoué à l'examen, sous réserve de la réglementation de chaque diplôme) (*Préciser discipline(s) et note(s) obtenue(s) à chaque session*)

Fait à ..... le .....

Signature du candidat ou de son représentant légal,